

**Compte-rendu du CONSEIL D'ADMINISTRATION du  
Lundi 13 Février 2017**

**Etaient présents :**

Louis BISCARRAT, Maire de Jonquières,  
Dominique BODON, Maire de Malaucène,  
Denis DUSSARGUES, Maire de Mornas,  
Marie-Paule GHIGLIONE, Maire de Cabrières d'Avignon,  
Joël GRANIER, Maire de Morières-les-Avignon,  
Christian GROS, Maire de Monteux,  
Jean-François LOVISOLO, Maire de La Tour d'Aigues,  
Roland PASTOR, Maire de Fontaine de Vaucluse,  
Christian PEYRON, Maire de Mondragon,  
Gérard SANJULLIAN, Maire de Travaillan,  
Joseph SAURA, Maire d'Uchaux,  
Gilles VEVE, Maire de Saint-Didier.

**Etaient excusés :**

Francis ADOLPHE, Maire de Carpentras,  
Patrick ADRIEN, Maire de Valréas,  
Pierre GONZALVEZ, Maire de L'Isle-sur-la-Sorgue,  
Pierre MOLLAND, Maire de Châteauneuf de Gadagne,  
Guy MOUREAU, Maire d'Entraigues-sur-la-Sorgue,  
Fernand PEREZ, Maire de Cadenet,  
Gilles RIPERT, Maire de Caseneuve,  
Thierry THIBAUD, Maire de Savoillans.

Monsieur LOVISOLO ouvre la séance, l'ordre du jour de la réunion étant :

- 1. *Transfert des compétences eau et assainissement aux EPCI***
- 2. *Cotisation ADIL 2017***
- 3. *Etude tarifaire de la Poste***
- 4. *Présence Postale Territoriale***
- 5. *Désignation de représentants au sein du Conseil départemental de la Citoyenneté et de l'autonomie***
- 6. *Désignation des Conseils territoriaux de santé***
- 7. *Calendrier prévisionnel***
- 8. *Questions diverses***

**① Transfert des compétences eau et assainissement aux EPCI :**

Suite au courrier du 3 janvier 2017, de Mme Estelle GRELIER, Secrétaire d'Etat aux collectivités territoriales, le Conseil d'administration demande une nouvelle intervention auprès du ministère avec copie à l'AMF.

**② Cotisation ADIL 2017 :**

Le Conseil d'Administration a validé la cotisation à hauteur de 316 € de l'AMV à l'ADIL (Cf. ci-joint copie du courrier de l'ADIL).

**③ Etude tarifaire de la Poste :**

Jean-François LOVISOLO réinterroge M. PAGE-RELO, DGS au Conseil départemental, pour autoriser l'AMV à déposer son courrier préalablement affranchi au service du courrier du Conseil départemental.

**④ Présence postale territoriale :**

Le Conseil d'Administration souhaite qu'une nouvelle intervention soit faite auprès de l'AMF (Cf. courrier du 21 octobre 2016 adressé à M. BAROIN, resté sans réponse).

**⑤ Désignation de représentants au sein du Conseil départemental de la Citoyenneté et de l'autonomie :**

Pour ce qui concerne les 2 titulaires et 2 suppléants pour représenter l'AMV au sein du 2ème collège des représentants des institutions au sein de la formation spécialisée sur les questions relatives aux personnes âgées ; Il a été acté les désignations suivantes :

Titulaire : Jean-François LOVISOLO – Maire de La Tour d'Aigues ;

Suppléant : Michel PONCE – Maire de Velleron ;

Titulaire : Pierre MOLLAND – Maire de Châteauneuf de Gadagne ;

Suppléant : Christian PEYRON – Maire de Mondragon.

Pour ce qui concerne les 2 titulaires et 2 suppléants pour représenter l'AMV au sein du 2ème collège des représentants des institutions au sein de la formation spécialisée sur les questions relatives aux personnes handicapées ; Il a été acté les désignations suivantes :

Titulaire : M. NICOLET, ancien Maire de Loriol du Comtat ;

Suppléant : Didier PERELLO – Maire de Goult

Titulaire : Max RASPAIL, Maire de Blauvac

Suppléant : Frédéric MASSIP – Maire de Maubec

**⑥ Désignation des Conseils territoriaux de Santé :**

Les désignations suivantes ont été actées par le Conseil d'Administration :

Titulaire : Geneviève JEAN, Maire de Cabrières d'Aigues,

Suppléant : Guy SOULAVIE, Maire de Lapalud,

Titulaire : Frédéric. MASSIP, Maire de Maubec,

Suppléant : Danielle REYNAUD, Adjointe au Maire de Maubec ;

Calendrier prévisionnel :

- **Carte scolaire 2017/2018 : Réunion le 1<sup>er</sup> février 2017 à 10h00 avec M. BECK à l'Académie ;**

**Ecole de Brantes :**

Le Conseil d'Administration a validé le principe d'une aide financière de l'AMV qui pourrait être apportée à l'école de Brantes, au vu de la spécificité de la vallée du Toulourenc, pour le financement d'un Agent Territorial Spécialisé des écoles Maternelles (ATSEM).

Les 3 maires sont bien unanimes et souhaitent le maintien de cette école à Brantes.

- **Formation ARPE sur l'Assainissement collectif : le 10 février 2017 de 9h00 à 12h00 à Avignon, salle des Conférences, immeuble Peyre au Conseil départemental.**

Cette formation s'est tenue dans de bonnes conditions. Les Maires présents ont pu avoir les réponses à leurs questionnements.

- **Rassemblement des Maires du 22 mars 2017 – Modalités pratiques invitations AMF – Délégation des Associations départementales :**

La liste des maires qui se rendront à ce rassemblement a été arrêtée. Il s'agit de : P. GONZALVEZ, G. JEAN, JF. LOVISOLO, G. RIPERT, J. SAURA, P. SINTES, T. THIBAUD.

- **Réunion avec la DDT sur les PLUI : la date a été arrêtée au 23 juin à 14h00 (le lieu n'est pas encore fixé).**

- **Planning CA 2017 – de 11h à 14h : Le planning ci-après a été validé :**

- 24 avril 2017,
- 19 juin 2017,
- 17 juillet 2017,
- 11 septembre 2017,
- 16 octobre 2017 pour l'arrêt des comptes,
- 11 décembre 2017.

- **Date Congrès des Maires de Vaucluse 2017 :**

Compte tenu de la tenue de l'AG avec le salon, il est proposé de maintenir cette journée à la salle du château d'eau à Monteux pour faciliter son organisation le **vendredi 10 novembre 2017.**

- **Congrès des Maires à Paris du 20 au 23 novembre 2017 ;**

**Questions diverses :**

**① Réunion avec les bailleurs sociaux :**

M. GROS a rappelé qu'une réunion devait être fixée avec le groupe de travail composé des bailleurs sociaux et des maires avec pour objectif de recueillir les sollicitations des maires et que ces derniers obtiennent des réponses des bailleurs (ci-joint copie du mail adressé en ce sens à M. PAILLARD à la Préfecture).

**Pour l'AMV les maires désignés pour participer à ce groupe de travail sont :**

L. BISCARRAT, P. GONZALVEZ, C. GROS, JF. LOVISOLO et G. MOUREAU.

**② Vaucluse Provence Attractivité :**

Par courrier du 10 février dernier (copie ci-jointe) le Président de Vaucluse Provence Attractivité nous sollicitait pour un appel à cotisation.

Le Conseil d'Administration a validé le montant de cette cotisation qui est de 50 euros.

**③ GRDF :**

- Le partenariat entre GRDF et l'AMV proposé par M. Christophe ENJOLRAS, Conseiller Collectivités Territoriales, Direction Territoriale Vaucluse, a été validé par le Conseil d'Administration.

**④ Caducité des POS :**

Par courrier en date du 3 février dernier, M. le Préfet de Vaucluse a indiqué aux 72 communes du département concernées qu'à compter du 27 mars prochain le Règlement National d'Urbanisme va suppléer le POS.

L'AMV a donc saisi les ministres de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire afin qu'un décret puisse être pris pour accorder une prolongation des délais jusqu'à la fin de l'année 2017, pour les communes ayant déjà engagé une procédure PLU.

Une demande d'audience a également été demandée auprès de la Ministre de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer.

**⑤ PLUI :**

Christian GROS est confronté à un problème majeur au sein de la Communauté de Communes les Sorgues du Comtat (CCSC). En effet, pour se mettre en conformité avec la loi NOTRE les EPCI ont revu leurs statuts.

Dans ces statuts la CCSC a inscrit PLUi, comme le veut la loi, au motif que la loi ALUR prévoit que les communes pourront délibérer avant le 27 mars pour ne pas mettre en œuvre la compétence PLUi. Or, les services de l'Etat ont considéré que depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la CCSC avait adopté la compétence PLUi alors que la communauté de communes souhaite que cette compétence reste communale. Le Conseil communautaire a délibéré pour expliquer qu'il s'agissait d'une erreur matérielle mais le Préfet ne l'entend pas de la même façon et reste sur sa position.

Pour pouvoir annuler cette décision il convient de modifier, à nouveau, les statuts, ce qui signifie que chaque commune doit délibérer, une nouvelle fois, ainsi que l'EPCI.... Tout cela avant le 27 mars, cela semble difficile.

**Le prochain Conseil d'Administration a été fixé au lundi 24 avril 2017 à 11h00 au siège de l'AMV.**

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée.

Le Président,

Jean-François LOVISOLO